

PROJET DE TERRITOIRE 2020-2035 : QUATRE RÉUNIONS PUBLIQUES EN LIGNES DU 22 AU 25 MARS

L'agglomération Vichy Communauté prépare actuellement son projet de territoire 2020-2035. Si le contexte sanitaire ne permet pas la tenue de réunions de concertations en présentiel, quatre réunions publiques se dérouleront du 22 au 25 mars prochain, en ligne, via zoom. Cette démarche doit permettre au plus grand nombre d'apporter sa vision du territoire et ses attentes à horizon 2035.

Chaque soir à 19h, du lundi 22 au jeudi 25 mars, l'agglomération organisera des réunions en lignes thématiques qui associeront des élus, des cadres de l'agglomération et des représentants de la société civile.

- **Lundi 22 mars 2021 : Intensifier notre action contre le changement climatique**
Transitions énergétiques, Eaux, Mobilités
- **Mardi 23 mars 2021 : Garantir une meilleure qualité de vie pour tous**
Santé, solidarités, enfance & jeunesse
- **Mercredi 24 mars 2021 : Accroître notre attractivité territoriale**
Développement économique, désenclavement, tourisme
- **Jeudi 25 mars 2021 : Vivre au cœur de nos villes et de nos bourgs**
Accueil de nouvelles populations, logement, alimentation

Ces réunions d'échanges se tiendront par zoom et seront accessibles depuis le site de vichy-communautaire.fr ou depuis l'adresse agir2035.fr (lien accessible à partir du lundi 22 mars).

Durant ces réunions publiques d'une heure trente environ (organisées en trois séquences de 30 mn), les internautes auront l'occasion de **répondre en direct à des sondages** et de **poser leurs questions en ligne**, commentées par les différents intervenants.

Produits et diffusés depuis les studios TV du Pôle Universitaire de Vichy, avec la participation d'étudiants de la filière TSI, ces webinaires participatifs seront complétés par un formulaire en ligne – « **la boîte à idées Agir 2035** » accessible jusqu'au 14 mai 2021 sur www.agir2035.fr.

Courant juin, un premier document sera élaboré et proposé à la population qui pourra le commenter et l'amender sur AGIR2035.FR

tournez la page svp .../...

AGIR 2035

VICHY COMMUNAUTÉ



AGIR 2035 : QUATRE LETTRES POUR QUATRE PILIERS

Cette concertation contribuera à l'élaboration du projet de territoire, qui sera voté en juillet 2021 par le conseil communautaire. Ce projet de territoire AGIR 2035 s'articulera autour de 4 piliers :

- A**ccroître notre attractivité territoriale
- G**arantir une meilleure qualité de vie pour tous
- I**ntensifier notre action contre le changement climatique
- R**econquérir nos cœurs de bourgs et de ville

Sur la base de ces quatre piliers, le projet de territoire définira les actions qui améliorent la vie quotidienne et les grands projets qui préparent l'avenir du territoire en matière d'attractivité, de développement économique, de santé, logement, d'alimentation...

AGIR 2035 succède à Horizon 2025

AGIR 2035 succèdera au projet « Horizon 2025 ». Actualisé en 2017 avec la fusion entre Vichy Val d'Allier et la Montagne Bourbonnaise et évalué début 2020, le projet de territoire Horizon 2025 a donné lieu à des réalisations et aménagements tels que la rénovation des berges, le conservatoire communautaire ou la création de la maison de l'habitat.

Il a également démontré la bonne intégration de toutes les communes au nouvel ensemble intercommunal.



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
communication@vichy-communaute.fr
04 70 96 57 31 - 06 24 60 62 88